Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU JURA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 29 mai 2015

Essais trimestriels des sirènes d'alerte des barrages de Vouglans et de Coiselet

Dans le but de vérifier le bon fonctionnement des sirènes d'alerte implantées en aval des barrages de Vouglans et de Coiselet, des essais trimestriels s'effectuent les premiers mercredis ouvrables des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année.

La prochaine de ces séances aura lieu le mercredi 3 juin 2015 :

- **A 11 heures : réseau d'alerte du barrage de Vouglans :**

Sirènes de Cernon (Menouille), Lect (Vouglans), Dortan (centre-ville et Uffel), Chancia, Condes, Coisia et Matafelon (Coiselet).

- **A 12 heures 15 : réseau d'alerte du barrage de Coiselet :**

Sirènes de Matafelon (Coiselet, Corcelles et Moux) et Thoirette.

Le signal émis par chaque réseau est le suivant : trois impulsions d'une durée de deux secondes séparées par des intervalles de trois secondes.

En cas de doute sur la signification et l'origine des signaux émis, la population pourra se renseigner auprès des Maires ou des Préfectures du Jura ou de l'Ain (service interministériel de défense et de protection civiles).

PRÉFECTURE DU JURA - 8, rue de la préfecture - 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX -
☎ : 03 84 86 84 00 - ✉ :prefecture@jura.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »